



HAL
open science

Genre, classe, "race" et subalternité: pour une psychanalyse mineure

Thamy Ayouch

► **To cite this version:**

Thamy Ayouch. Genre, classe, "race" et subalternité: pour une psychanalyse mineure. Pour un regard neuf de la psychanalyse sur le genre et les parentalités, 2017. hal-01663025

HAL Id: hal-01663025

<https://hal.science/hal-01663025>

Submitted on 15 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thamy Ayouch

*Genre, classe, « race » et subalternité :
pour une psychanalyse mineure*

NORMES ET SUBJECTIVATIONS MINORITAIRES

Une abondante littérature psychanalytique a, depuis des décennies, porté sur les homosexualités, les transidentités, les postures de sexualités et de sexuaction non hétérocentrées, ou sur les réagencements « pathogènes » de la famille, le plus souvent dans une visée à la fois nosographique et étiologique. Par-delà le cabotinage médiatique de psychanalystes dans les débats autour du pacs, du mariage pour tous/tes ou de l'homoparentalité¹, ces analyses édifiantes s'avèrent dangereuses

Thamy Ayouch, psychanalyste, professeur en psychologie clinique à l'université Paris-Diderot. Professor visitante estrangeiro à l'université de São Paulo. A publié, entre autres, Géneros, « cueros y placeres ». Persiones psicoanalíticas con Michel Foucault (Letra Viva, 2015) et Psicanálise e homossexualidades : teoria, clínica, biopolítica (CRV, 2015).

1. Voir à ce sujet : T. Anatrella, « Ne pas brouiller les repères symboliques », *Le Figaro*, 16 juin 1998 ; « À propos d'une folie », *Le Monde*, 26 juin 1999 ; *La différence interdite*, Paris, Flammarion, 1998 ou *Le règne de Narcisse. Les enjeux de la différence sexuelle*, Paris, Presses de la Renaissance, 2005. M. Balmary, « Mariage pour tous : la parole en danger », *La Vie*, 1^{er} février 2013. C. Flavigny, « Le pacs, l'enfant et Freud », *Libération*, 19 octobre 1999. S. Korff-Sausse, « Pacs et clones : la logique du même », *Libération*, 7 juillet 1999. P. Legendre, *Le Monde de l'éducation*, décembre 1997 ; « Nous assistons à une escalade de l'obscurantisme », *Le Monde*, 23 octobre 2001. S. Lesourd, *Le Monde*, 14-15 mars 1999. A. Magoudi, *Le Monde*, 5 novembre 1997. M. Schneider, « Désir, sexe, pouvoir », et « Malaise dans la sexualité ? Du nouvel ordre sexuel au nouvel ordre matriarcal », *Esprit*, mai 2002 ou *Big Mother. Psychopathologie de la vie politique*, Paris, Odile Jacob, 2002. J.-P. Winter, « Gare aux enfants symboliquement modifiés », *Le Monde des débats*, mars 2000, et, avec M. Vacquin, « Non à un monde sans sexes », *Le Monde*, 4 décembre 2012.

lorsqu'elles s'instituent comme savoir psychanalytique ou académique. Ainsi définit-on encore, par exemple, l'homosexualité comme « barbarisme », car la sexualité, issue du latin *secare*, « rend obligatoire le choix d'un objet de statut "hétéro" (différent) », et la renvoie-t-on, alternativement, à une immaturité sexuelle (incapacité d'intégrer le courant affectif œdipien), à une régression post-œdipienne, à un syndrome dépressif cherchant compensation narcissique, ou à une psychose reconstruisant de manière délirante la réalité². Les présentations cliniques n'interviennent alors souvent que pour confirmer ces constructions théoriques, et les étiologies, pastiches du Léonard ou de la Sidonie de Freud, sont tout établies : pour l'un, l'homosexualité, « faille narcissique précoce », provient d'une « fixation infantile précoce à la mère [...] plaçant le sujet dans un état de traumatisme narcissique³ ». Pour d'autres, l'homosexualité est une *Imposture perverse*⁴ : la lesbienne vise à donner son pénis imaginaire à l'objet pour voiler son manque⁵, et confirme en même temps la castration de l'homme et sa propre non-castration. Si l'homosexualité masculine est souvent paradigmatique du désaveu au cœur de la perversion, l'homosexualité féminine est à la fois négation et preuve, par le défi, de la loi phallique, « hymne au phallus⁶ ».

La même normativité de la sexuation et de la sexualité se retrouve lorsque bien des psychanalystes se piquent d'aborder les transidentités. Ainsi est-ce la « boussole du sexe », différence des sexes conçue biologiquement et anatomiquement, qui conduit l'une à considérer le « transsexualisme » comme « maladie du narcissisme », construction du self par « identité

2. J. Bergeret, « L'importance de l'illusoire dans le concept d'"homosexualité" tel que l'entend un psychanalyste », *Revue française de psychanalyse*, vol. 67, 2003/1, p. 27-40.

3. C. Gérard, « La relation homosexuelle est-elle une relation incestueuse ? », *Revue française de psychanalyse*, vol. 67, 2003/1, p. 125-126.

4. S. André, *L'imposture perverse*, Paris, Le Seuil, 1993.

5. P. Julien, *Psychose, perversion, névrose : la lecture de Jacques Lacan*, Toulouse, érès, 2000.

6. S. Reznik, « Ce que l'homosexualité féminine enseigne sur la loi », *Che vuoi ?*, n° 25, 2006/1, p. 45.

du sexe contraire⁷ ». Si les freudiens cherchent à débusquer les « vrais transsexuels », pour permettre l'accès protocolisé aux soins, codifié et conditionné par des gages de conformité de genre, la veine lacanienne, plus catégorique, brandit liturgiquement le diagnostic de psychose. Dans la lignée du maître, les approches de bien des lacanien(ne)s restent des variations sur le même thème : l'un inscrit la « transsexualité » dans une identification symbiotique psychotique de l'enfant avec sa mère par « forclusion du Nom-du-Père⁸ », l'autre la place à la frontière entre psychose et perversion⁹, un troisième en fait le paradigme de la pathologie de l'identité sexuelle à l'œuvre dans toute organisation psychotique¹⁰, et nombreux/euses sont celles et ceux qui bannissent les sujets trans « hors du sexe¹¹ », du fait de leur refus de reconnaître le phallus symbolique¹².

Devant la multiplicité contemporaine, non institutionnalisée, des positions de genre, et les réagencements des relations d'alliance et de filiation, les sentences sans appel sur les sexualités et sexuations continuent à fleurir. La psychanalyse ou plutôt certaines théories et pratiques tenues en son nom deviennent alors éducatives : elles définissent des catégories fixes, garantes d'un formatage de l'a-moralité constitutive de l'inconscient, et donnant lieu à une subjectivation « normale ». La considération *descriptive* des modalités d'arrangement des sexes, des configurations historiquement situées des sexuations et des sexualités, dont découlent nombre de notions psychanalytiques, devient alors *prescriptive* d'un seul mode de subjectivation, et *exclusive* d'une variété reléguée à la pathologie. Si les formes que prend le désir, et notamment la sexualité (au

7. C. Chiland, « Problèmes posés par les transsexuels aux psychanalystes », *Revue française de psychanalyse*, vol. 69, 2005/2, p. 566.

8. M. Safouan, « Contribution à la psychanalyse du transsexualisme », dans *Études sur l'œdipe : introduction à une théorie du sujet*, Paris, Le Seuil, 1974, p. 74-97.

9. J. Dor, *Structure et perversion*, Paris, Denoël, 1987.

10. M. Czermak, « Préface », dans H. Frignet, *Sur l'identité sexuelle : à propos du transsexualisme*, Paris, Éditions de l'Association freudienne, 1996, p. 15.

11. C. Millot, *Horsexe. Essai sur le transsexualisme*, Toulouse, érès, coll. « Point Hors Ligne », 1993, mais aussi H. Frignet, *Le transsexualisme*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000, et G. Morel, *Ambiguïtés sexuelles*, Paris, Anthropos, 2004.

12. H. Frignet, *Le transsexualisme*, *op. cit.*

sens strict), peuvent se retrouver au centre des recherches de la psychanalyse, celle-ci n'a toutefois pas pour vocation de leur assigner des normes, qui restent sociales, comme le souligne Lacan :

« Il y a des normes sociales faute de toute norme sexuelle, voilà ce que dit Freud. La façon de saisir l'ambiguïté, le glissement de toute approche de la sexualité favorise que là, pour meubler, on se rue avec toutes sortes de notations qui se prétendent scientifiques et on croit que ça éclaire la question. C'est très remarquable ce double jeu de la publication analytique entre ce que peuvent chez les animaux détecter les biologistes et d'autre part cela, qui est tout à fait tangible dans la vie de chacun, à savoir que chacun se débrouille très mal sur le sujet de la vie sexuelle. Les deux termes n'ont aucun rapport. D'un côté, c'est l'inconscient, de l'autre, c'est une approche, scientifiquement valable, celle de la biologie¹³. »

Que « chacun se débrouille très mal sur le sujet de la vie sexuelle » implique alors que l'opposition aux sexualités et sexuations mineures ne peut se faire au nom de la psychanalyse, mais de ce que Lacan appelle ici « biologie », du savoir scientifique, médical, et des normes sociales qui le supportent. Toutefois, si la psychanalyse ne saurait imposer des normes de subjectivation, elle ne peut manquer d'être interpellée par les modalités de subjectivation propres à des sujets opprimés par ces normes.

Celles-ci, du reste, ne régissent pas uniquement les sexualités et sexuations : elles portent également sur les différences ethniques, culturelles ou linguistiques et définissent le positionnement social et psychique de sujets « altérisés ». Par ce vocable, je désigne ici le mécanisme d'identification projective constituant un groupe minoritaire comme « autre », dans une polysémie où convergent les sens d'« autre » de l'Occident propre à l'orientalisme¹⁴, d'autre internalisé pointé par F. Fanon¹⁵, mais également d'altérité représentée à la fois

13. J. Lacan, interview à France Culture, juillet 1973, dans *Le Coq-Héron*, n° 46-47, Paris, 1974, p. 4.

14. E. Said, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Le Seuil, 1980.

15. F. Fanon, *Peau noire, masques blancs*, dans *Œuvres*, Paris, La Découverte, 2011, p. 63-252.

comme inférieure et menaçante. Selon C. Guillaumin, « les groupes [altérisés] se trouvent être des groupes minoritaires, c'est-à-dire en situation de dépendance ou d'infériorité¹⁶ ». Ces « autres » ne forment toutefois un groupe que par l'exclusion dont ils/elles font l'objet et qui les uniformise en leur attribuant les mêmes traits négatifs, définissant ainsi en creux l'identité d'un groupe majoritaire. Un groupe altérisé n'est donc pas une communauté identitaire, mais une catégorie naturalisée par la discrimination et à laquelle est dès lors assignée une identité homogène autre. Ici également, un discours réaffirmant ces normes au nom de la psychanalyse semble peu tenable.

L'écoute analytique se définit par un rapport certain à l'altérité. Si elle vise une intelligibilité, c'est celle que réalise l'analysant(e) par la réécriture consciente et l'auto-historicisation qu'elle/il effectue dans le cadre de la cure. Éloigné de toute appréhension diagnostique, le processus analytique ne peut avoir lieu que lorsque l'interprétation de l'analyste n'envahit pas l'espace laissé à la réécriture, par l'analysant(e), de sa propre histoire. L'écoute analytique n'advient alors que si elle ne cherche pas à réduire l'autre par le même, à ramener l'étranger à la familiarité de ce que l'analyste connaît ou comprend. Comment donc écouter l'inintelligible ? Comment ne pas l'écarter de prime abord comme altérité totale et inaccessible, ni, au contraire, le ramener à des modèles familiers ? Comment se positionner ici dans la pratique analytique et selon quelles catégories construites rendre compte de cette inintelligibilité ?

Dans cette attention à l'inintelligible, si l'altérité principale reste celle de l'inconscient, les représentations culturelles et subjectives de l'autre inscrit(e) dans un référentiel distinct, les différences ethniques ou de genre et les « vies inintelligibles » semblent occuper une place centrale. Comment la psychanalyse peut-elle alors écouter l'inintelligible que présentent, pour des modèles d'intelligibilité historiquement et culturellement définis, les mutations anthropologiques contemporaines ? Comment peut-elle rendre compte des minorisations qui s'y jouent ?

16. C. Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Mouton, 1972, p. 94.

Plus globalement, la question qui ici surgit est celle du rapport d'une perspective clinique et épistémologique à sa propre contemporanéité, rapport qui, s'il ne peut être, pour la psychanalyse, d'opposition – entraînant ainsi le risque d'une surdité à la subjectivité de son époque, – ne peut non plus se laisser ramener à une coïncidence totale. Il reste toujours facile, et souvent conservateur, de renvoyer ce qui s'avère actuel à une question de mode : c'est là, définie par la seule visée de disqualification, la plus faible interprétation. Appréhender les sexualités et sexuations actuelles, les revendications culturelles ou la dénonciation des implications coloniales de certains dispositifs comme relevant du « goût du jour » auquel s'opposerait la vérité éternitaire de l'inconscient, ou comme l'effet de « militance politique¹⁷ » aux antipodes des visées de la psychanalyse, c'est inscrire celle-ci, les questions qu'elle aborde et leur théorisation dans la sphère éthérée de l'intemporel et de l'a-politique. La procédure consistant à nier l'historicité des formations discursives et leur inscription politique est, malgré qu'elle en ait, elle-même politique : elle choisit une répartition des jeux de pouvoir décidant de l'ordre et de la conservation contre le principe du changement ou de la création renouvelée. Faisant de l'intime ou du privé qu'aborde la psychanalyse un lieu hors *polis*, elle maintient ininterrogés les rapports de pouvoir qui le structurent. On connaît, à ce sujet, le mot d'ordre féministe réaffirmant la dimension irréductiblement politique du personnel.

Plus que de suivre sa contemporanéité, il s'agit ici, pour la psychanalyse, de la saisir et de l'inscrire dans l'histoire. Comment discerner les formations discursives de sa propre

17. On pourrait citer à ce sujet la diatribe de J. Bergeret contre l'opinion « à la mode », pour fonder sa définition des homosexualités comme immaturité sexuelle, compensation narcissique antidépressive ou délire psychotique : « Il paraît en effet bien utile pour un psychanalyste de ne pas se borner à suivre les contorsions défensives d'une opinion publique qui ne tient surtout pas à se mettre en question dans les jugements parfois trop rapides qu'elle avance. Un psychanalyste se doit de sortir d'un ronronnement coutumier saupoudré d'une pseudo-largesse d'esprit constituant en réalité une sorte de dénégation protectrice », J. Bergeret, « L'importance de l'illusoire dans le concept d'"homosexualité" tel que l'entend un psychanalyste », *op. cit.*

époque, là où l'on est toujours situé(e) en elles ? Car nulle perspective ne saurait occuper de position de surplomb, an-historique, permettant d'écrire l'histoire de sa propre *archè*. C'est là probablement la gageure posée aux analystes, à la fois pris(es) dans les modes de constitution historiques et géographiques déterminés d'une subjectivité, sujets-effets du même politique que leurs contemporain(e)s, et exerçant toutefois une pratique clinique et théorique qui œuvre à déconstruire ces modes de subjectivation, à en révéler l'historicité, la détermination culturelle, et ce qui, excédant cette inscription collective, fait la singularité d'un sujet dans son symptôme.

Ces questions ne manquent pas de soulever celle de l'universalisation : si – postulat psychanalytique – l'inconscient est universel, propre à tout sujet, ses modalités de constitution *hic et nunc* et les outils visant à en rendre compte sont-ils pour autant universalisables ? Si la singularité est le propre d'une visée analytique, il s'agirait alors d'en penser ici les déterminations, par-delà la nostalgie de l'unité, de manière à mettre en exergue la multiplicité qui l'habite. Les singularités de genre, de culture, d'ethnicité semblent diffracter l'unicité d'un modèle, universalisable, pour rendre compte de la variété psychique.

Comment alors penser des instruments métapsychologiques susceptibles de rendre compte de la spécificité des identifications et des vécus contemporains des genres, des sexualités, et des différences culturelles, et de saisir leur singularité par-delà la normativité sociale, culturelle et politique de la binarité des sexes ou de l'universalité culturelle ?

Pour répondre à ce programme, peut-être conviendrait-il de pointer, dans un premier temps, les risques auxquels s'expose la psychanalyse dans son rapport aux normes de genre, de culture ou d'ethnicité, en perpétuant ce que Michel Foucault nomme « fonction-psy ».

PAR-DELÀ LA FONCTION-PSY

Si le dialogue de Michel Foucault avec la psychanalyse n'est pas épisodique ou ponctuel, et parcourt toute son œuvre de 1954 à 1984, il connaît plusieurs périodes, et considère la théorie et la pratique analytiques dans leur innovation et leur irréductibilité à d'autres approches, mais aussi dans leur possible rigidification. Je choisis d'aborder ici l'appréhension par Michel Foucault de la psychanalyse comme l'indicateur non point d'une distance que la théorisation de l'historien-philosophe marque avec la perspective analytique, mais, à contre-sens, de la distance que la psychanalyse accuse avec sa propre historicisation, garante, à mon sens, du maintien du processus analytique. Pour penser le rapport de la psychanalyse à sa contemporanéité, je prendrai au sérieux les critiques de Foucault, en relisant son opposition progressive à la psychanalyse à la manière d'une analyse psychanalytique des conditions (contre)transférentielles du discours théorique et clinique de la psychanalyse. Foucault commence dès 1954 à désigner le rapport entretenu par la psychanalyse à des formes contemporaines de pouvoir, pointant, dans la préface à *Rêve et existence* de Binswanger, une connexion entre le dispositif analytique et des formes hégémoniques de sexualité. S'il réalise, dans *Les mots et les choses*, un véritable hommage à la psychanalyse, il l'inscrit toutefois dans la prolongation du dispositif asilaire et du pouvoir disciplinaire, dans le cours *Le pouvoir psychiatrique* dispensé en 1973-1974 au Collège de France. Par une dépsychiatisation, la psychanalyse, considérait-il dans *L'histoire de la folie à l'âge classique*, inaugure un nouveau type de relation thérapeutique, rendant possible un autre champ de soins. Elle tente de rétablir un dialogue avec la folie, en inscrivant le/la patient(e) hors du regard objectif du médecin. Toutefois, l'expérience psychanalytique a ses limites, car dans la situation psychanalytique, « par un court-circuit génial, l'aliénation devient désaliénante, parce que, dans le médecin, elle devient sujet¹⁸ ». La position « thaumaturgique » du/de la psychanalyste prolongerait

18. M. Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 1961, p. 612.

ainsi celle du psychiatre, dans une posture d'« intensification de la réalité », elle reconstitue le « pouvoir médical, producteur de vérité, dans un espace aménagé pour que cette production demeure toujours adéquate à ce pouvoir¹⁹ ».

Cette articulation de la psychanalyse sur la micropolitique asilaire se fait par le truchement de la fonction-psy, que la psychanalyse ne semble défaire, affirme Foucault, que pour la perpétuer d'une autre manière. Trois aspects de cette fonction sont mis en exergue par le philosophe : la fonction-psy souligne la centralité de la famille, comme interface entre les pouvoirs disciplinaire et souverain. En outre, elle prolonge la microphysique du pouvoir asilaire dans ses caractéristiques et réalise ainsi une intensification de la réalité. Enfin, elle produit la fonction-sujet.

Je propose d'examiner la manière dont nombre de discours et pratiques émis au nom de la psychanalyse perpétuent cette fonction-psy, et la façon dont la psychanalyse peut s'en départir.

Hors du familialisme

Le pouvoir psychiatrique met en exergue la manière dont la famille apparaît comme pièce centrale à la fois dans le pouvoir disciplinaire et dans la théorisation psychanalytique. Précisément parce qu'elle n'obéit pas à un schéma disciplinaire, mais à un dispositif de souveraineté, elle constitue, pour Foucault, la charnière de tous les systèmes disciplinaires, l'instance de contrainte qui fixe les individus sur les appareils disciplinaires²⁰. Lorsque la famille menace de se délabrer et de ne plus jouer sa fonction apparaissent une série de dispositifs disciplinaires visant à pallier cette défaillance : maisons pour les enfants trouvés, orphelinats, maisons pour jeunes délinquants²¹. La familiarisation du milieu thérapeutique de la maison de santé ou de l'asile, à partir des années 1860, se

19. *Ibid.*, p. 349.

20. M. Foucault, *Le pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France (1973-1974)*, Paris, EHESS, Gallimard, Le Seuil, 2003, p. 81.

21. *Ibid.*, p. 86.

double d'une disciplinarisation de la famille, qui devient une instance de désignation des individus anomaux²². C'est alors la fonction-psy, incarnée de manière égale, selon Foucault, par les psychologues, psychothérapeutes, psychopathologues, criminologues et psychanalystes, qui opère le branchement des dispositifs disciplinaires sur la souveraineté familiale²³. Elle articule le caractère indisciplinable de l'individu à une défaillance familiale, et assure ainsi les schémas d'individuation, de normalisation et d'assujettissement des individus à l'intérieur des systèmes disciplinaires. C'est pourquoi, conclut Foucault :

« Il n'est pas étonnant que le discours de la famille, le plus "discours de famille" de tous les discours psychologiques, c'est-à-dire la psychanalyse, puisse, à partir du milieu du XX^e siècle, fonctionner comme étant le discours de vérité à partir duquel on peut faire l'analyse de toutes les institutions disciplinaires²⁴. »

Cette critique est reconduite dans *La volonté de savoir*, où Foucault appréhende la famille comme l'échangeur du dispositif de sexualité et du dispositif d'alliance : elle découvre au cœur de la sexualité, comme principe de sa formation, la loi de l'alliance (la parenté et l'interdit de l'inceste)²⁵.

On retrouve ici incontestablement les positions actuelles de nombre de psychanalystes, institués défenseurs de l'ordre symbolique et dénonçant les transformations amenant au déclin du pouvoir social des pères, le pacs ou le mariage pour tou(te)s. Mais outre dans ces propos millénaristes, ce « familialisme » de la psychanalyse apparaît clairement dans l'imaginisation de son appareillage théorique, par démétaphorisation ou littéralisation des œdipe, scène primitive, Nom-du-Père et « différence des sexes ».

Ne convient-il donc pas, à l'heure des réordonnements actuels des modalités des genres et des parentalités, que la psychanalyse repense l'historicité des catégories familiales

22. *Ibid.*, p. 115.

23. *Ibid.*, p. 86.

24. *Ibid.*, p. 88.

25. M. Foucault, *Histoire de la sexualité*, tome I : *La volonté de savoir* (1976), Paris, Gallimard, 1994, p. 148-149.

qu'elle fait intervenir dans sa théorie ? L'œdipe et sa multi-stratification, la scène primitive et sa traduction ponctuelle, par le sexe, binaire, de la multiplicité de genre²⁶, la fonction-tiers du Nom-du-Père hors d'un système familial traditionnel sont autant d'éléments que les reconfigurations actuelles des modes d'alliance et de filiation font apparaître dans leur valeur essentiellement métaphorique. Peut-être conviendrait-il de les penser, comme y invite J. Laplanche, à la manière de « codes, schémas narratifs préformés » utilisés par l'*infans* pour traduire les messages énigmatiques de l'adulte, et fournis « par son environnement culturel général (et pas seulement familial)²⁷ ». Ces schémas appartiennent à l'univers du mytho-symbolique et incluent « aussi bien des codes comme ceux (classiques) du “complexe d'Œdipe”, du “meurtre du père” ou du “complexe de castration” que des schémas narratifs plus modernes, en partie apparentés aux précédents, mais en partie novateurs²⁸ ». L'erreur de la psychanalyse est double, selon J. Laplanche, à avoir voulu inclure parmi ses vérités métapsychologiques ces schémas de narration « plus ou moins contingents, qui servent à l'homme, dans une situation culturelle donnée, à mettre en ordre, à historiciser son destin²⁹ », mais aussi à indexer ces mythes sur l'évolution psychosexuelle de l'individu, et à les confondre avec les formations de l'inconscient. Plus encore, soutient Laplanche, ces structures ne sont pas du côté du refoulé, mais du refoulant : non pas du côté du sexuel primaire, mais de ce qui vient le mettre en ordre, et le déssexualiser au nom des lois de l'alliance et de la procréation³⁰. La question qui ici se pose toutefois est de savoir s'il s'agit de les garder comme métaphores, susceptibles de ne pas être désimaginariées, ou s'il

26. J. Laplanche, « Le genre, le sexe, le sexual », dans *Sexual. La sexualité élargie au sens freudien*, Paris, Puf, 2003, p. 153.

27. J. Laplanche, « Trois acceptions du mot “inconscient” dans le cadre de la théorie de la séduction généralisée », dans *Sexual. La sexualité élargie au sens freudien*, *op. cit.*, p. 208.

28. *Ibid.*, p. 209.

29. *Ibid.*

30. *Ibid.*, p. 211.

convient de renoncer à ces outils et à l'inflation fantasmatique imaginaire qu'ils charrient à chaque fois.

C'est du moins à une reconfiguration de ces outils qu'enjoint le psychanalyste Ken Corbett dans son ouvrage *Boyhoods. Rethinking Masculinities*, en invitant à repenser nos « théories développementales » qui impliquent une mère, un père et un enfant, tout en considérant la manière dont l'idéal normatif de la famille biologique nucléaire continue à opérer³¹. C'est alors un désapprentissage de la famille que permettent de réaliser les « familles non traditionnelles ». Le travail avec une famille de deux mères et d'un petit garçon engage le psychanalyste à déconstruire le schéma narratif hétérosexuel où sont mêlés scène primaire, pénis-vagin/graine-œuf, et famille. Les techniques de reproduction actuelles et les configurations d'alliance et de filiation contemporaines requièrent qu'on dissocie le coït hétérosexuel des fantasmes primaires et des fantasmes de conception. Le problème n'est pas ici la possibilité d'un fantasme de scène primaire lesbienne, qui n'est pas plus ou moins susceptible de relancer la vie psychique, mais plutôt la manière dont ces fantasmes sont socialement désavoués et dénigrés pour l'enfant qui pourrait les manifester³². Selon K. Corbett, la singularité hétérosexuelle imposée dans la plupart des discussions autour de l'union parentale et de la formation de la famille forclôt notre compréhension de la capacité d'un enfant à se former et prospérer au sein de multiples schémas narratifs qui circulent.

Pour historiciser ce familialisme de la psychanalyse, il s'agit donc de repenser la sexualité et la sexuation hors du dispositif de sexualité³³. Considérer le dispositif de sexualité revient à demander, comme le fait Foucault, « ce qui s'est passé en Occident pour que la question de la vérité soit posée à propos du plaisir³⁴ ». Le sexe, agrégat de sexuation et de sexualité définis-

31. K. Corbett, *Boyhoods. Rethinking Masculinities*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2009, édition Kindle, première partie « Boys, masculinity and the family », chapitre 2 « Non traditional family reverie: Masculinity unfolds ».

32. *Ibid.*

33. M. Foucault, *La volonté de savoir, op. cit.*, 1976.

34. M. Foucault, « Le jeu de Michel Foucault » (entretien avec D. Colas, A. Grosrichard, G. Le Gaufey, J. Livi, G. Miller, J. Miller, J.-A. Miller, C. Millot,

sant les genres masculin et féminin, est produit par le dispositif de sexualité, il ne le précède pas :

« Ce à quoi s'est d'abord appliqué le discours de sexualité, ce n'était pas le sexe, c'étaient le corps, les organes sexuels, les plaisirs, les relations d'alliance, les rapports interindividuels... [...] un ensemble hétérogène, qui a finalement été recouvert par le dispositif de sexualité, lequel a produit, à un moment donné, comme clef de voûte de son propre discours et peut-être de son propre fonctionnement, l'idée du sexe³⁵. »

Foucault, du reste, et malgré ses affirmations dans *La volonté de savoir*³⁶, ne réduit pas la psychanalyse au dispositif de sexualité : si Freud a entendu qu'il s'agissait bien de sexualité chez les hystériques et l'a pris au pied de la lettre, « le fort de la psychanalyse, c'est d'avoir débouché sur tout autre chose, qui est la logique de l'inconscient. Et là, la sexualité n'est plus ce qu'elle était au départ³⁷ ». Comment alors garantir cette découverte d'autre chose contre le dispositif de sexualité qui la menace ?

Désolidariser la psychanalyse de ce dispositif revient à demander quelle est la fonction de son « savoir » sur la sexualité et les sexuations, si tant est qu'elle prétende en produire un. Il convient alors de s'appliquer à défaire, à la manière de Gayle Rubin, la hiérarchie sexuelle sociale à travers le concept de « variété sexuelle anodine³⁸ », détachant la pratique sexuelle de tout excès de sens qui introduirait une classification et une

G. Wajeman), dans *Dits et écrits*, tome II, 1976-1988, Paris, Gallimard, 2001, p. 312.

35. *Ibid.*, p. 313.

36. Les allers-retours sont multiples dans *La volonté de savoir*, où Foucault à la fois salue la rupture de la psychanalyse avec la neuropsychiatrie, les théories de la dégénérescence, mais pointe son introduction du dispositif d'alliance dans le dispositif de sexualité. Le ton reste accusateur, et Foucault conclut son ouvrage par cette affirmation : « [...] ils n'ont pas vu que le bon génie de Freud l'avait placé [le sexe] en un des points décisifs marqués depuis le XVIII^e siècle par les stratégies de savoir et de pouvoir ; et qu'il relançait ainsi avec une efficacité admirable, digne des plus grands spirituels et directeurs de l'époque classique, l'injonction séculaire d'avoir à connaître le sexe et à le mettre en discours », M. Foucault, *Histoire de la sexualité*, tome I : *La volonté de savoir*, *op. cit.*, p. 210.

37. M. Foucault, « Le jeu de Michel Foucault », *op. cit.*, p. 315.

38. G. Rubin, « Penser le sexe », dans G. Rubin, J. Butler, *Marché au sexe*, Paris, EPFL, 2001, p. 65-139.

normativité de la sexualité. Le projet de Rubin, de « créer une éthique sexuelle pluraliste », implique une déconstruction de l'essentialisme sexuel, contenu dans l'idée que le sexe est une force existant indépendamment de toute vie sociale, essentialisme perpétué par la médecine, la psychiatrie, la psychologie, et certains discours psychanalytiques médicalisant les sexualités, sur lesquelles ils s'arrogent une position d'expertise.

Une psychanalyse ouverte aux études de genre et études *queer* viserait alors à déconstruire ces hiérarchies sexuelles propres aux discours sociaux et à en détacher les discours qu'elle peut porter sur le sexuel-infantile. Il s'agit ici de prendre acte de la dimension politique de la sexualité, qui n'est pas une affaire intime dans la classique opposition privé/public, mais une inscription de la subjectivation dans les normes sociétales.

En outre, une autre façon de désarticuler la psychanalyse du dispositif de sexualité consiste à réfléchir sur la distinction, au sein de la théorie psychanalytique, entre sexualité (comme ensemble de pratiques, à partir desquelles est pensé, historiquement, le refoulement freudien) et sexuel-infantile, plus large, conçu comme plus-de-plaisir irréductible à la satisfaction d'une fonction vitale. Cette distinction est garante de l'articulation entre un sujet (dans sa multiplicité sexuelle-infantile) et les normes sociales (dans leur prescription de sexualités hiérarchisées) au sein desquelles il s'inscrit. En ce sens, il conviendrait d'analyser la manière dont le sexuel-infantile se retrouve, dans bien des discours supposément analytiques, souvent confondu avec la sexualité, générant ainsi une théorie analytique normative, là où cette collusion entre les deux n'est due qu'à la forme datée qu'emprunte la théorisation. En mettant en exergue la répression de la sexualité propre à la « morale sexuelle "civilisée" », Freud pointe l'historicité d'une conception du sexuel-infantile directement liée à la sexualité (comme ensemble de pratiques). Nombre de théorisations *queer* des sexualités invitent à désolidariser, à l'époque contemporaine, le sexuel-infantile des pratiques sexuelles, ou du moins à penser de nouvelles articulations entre les deux, où entrent en ligne de compte d'autres rapports de pouvoir.

Une intensification de la réalité ?

La deuxième déclinaison de la fonction-psy que Foucault met en exergue est l'intensification de la réalité. Dans l'espace asilaire, le psychiatre est le maître de la réalité, celui qui lui donne sa force contraignante pour avoir raison de la folie³⁹. Par la « tautologie asilaire », où l'action du médecin fait corps avec celle de l'institution, des règlements, des bâtiments, le psychiatre donne à la réalité un supplément de pouvoir lui permettant de mordre sur la folie⁴⁰. On ne cesse alors d'être fou/folle que par l'obéissance et la reconnaissance d'un pouvoir insurmontable faisant renoncer à la toute-puissance de la folie.

Selon Foucault, dans les années 1840-1860, cette tactique d'assujettissement des corps dans une physique du pouvoir et d'intensification de la réalité migre dans d'autres régimes disciplinaires grâce à la fonction-psy. À l'école, l'usine, l'armée ou dans les prisons, les psychologues interviennent lorsque ces institutions doivent faire fonctionner la réalité comme pouvoir ou faire valoir comme réalité le pouvoir qui s'exerce en elles⁴¹. Ce sont ces éléments d'abord asilaires, contrainte d'une volonté autre, réutilisation corrective du langage comme porteur d'impératifs, aménagement des besoins, et épinglage du sujet à son histoire par l'aveu, intensifiant la réalité dans l'asile, que Foucault relie au discours extra-asilaire de la psychanalyse⁴². Cette dimension de la fonction-psy semble surgir tout particulièrement lorsque bien des analystes se mettent en passe d'aborder des questions de genres et de sexuations, qu'ils/elles confrontent à un réel irréductible, celui de la « différence des sexes ». Armées de cette réalité inexorable, bien des procédures analytiques retrouvent cette dimension du pouvoir disciplinaire : elle anomisent, en appréhendant une norme et des déviances (« transsexualisme », transvestisme, fétichisme, homosexualité), et s'instituent comme

39. *Ibid.*, p. 131.

40. M. Foucault, *Le pouvoir psychiatrique*, *op. cit.*, p. 164.

41. *Ibid.*, p. 187.

42. *Ibid.*, p. 165-166.

nouveaux systèmes de normation : l'intervention clinique œuvre à faire travailler la norme dans l'anomie.

Les procédures cliniques d'accueil de patient(es) trans par une majorité d'analystes s'inscrivent pleinement dans cette fonction-psy :

– elles font fonctionner le pouvoir comme réalité : les personnes trans sont livrées à l'évaluation de psychologues et psychanalystes, dans le cadre du protocole officiel (établissant, à travers la SOFECT – Société française d'études et de prise en charge du transsexualisme –, des certificats de « santé mentale », et permettant de diagnostiquer les « transsexuels primaires », les seuls authentiques). Hors du cadre protocolaire, ces personnes sont le plus souvent abandonnées, dans leurs questionnements de la binarité de genre, à l'autorité de praticien(nes) convaincu(es) de la centralité de cette binarité pour la structuration psychique ;

– mais ces procédures font également fonctionner la réalité comme pouvoir : la réalité à asséner à coups de boutoir est celle de la « différence des sexes », pensée dans un dimorphisme érigeant deux genres incommensurables et en tout opposés, et qui s'étaie sur une irréductible opposition sinon biologique, du moins symbolique.

C'est ce qui conduit par exemple une analyste à rappeler, avec le bon sens d'un binarisme chevillé à l'évidence biologique, que « l'idée qu'on puisse changer de sexe est une idée folle parce qu'elle se heurte à une impossibilité ; on peut seulement changer les apparences et l'état civil ; l'intérieur du corps, les chromosomes restent ce qu'ils sont⁴³ ». Et d'affirmer avec conviction :

« Au commencement est le mâle et la femelle. [...] Les corps se distinguent par la verge et le vagin, parties visibles renvoyant à un tout caché dans la profondeur du corps, agissant pour provoquer un vécu différent du corps propre⁴⁴. »

Évoquant la situation d'une femme trans qu'elle s'évertue à désigner au masculin et qualifie d'« effrayant », « caricature de femme, travelo sans talent », « rien, ni homme ni femme⁴⁵ »,

43. C. Chiland, « Problèmes posés par les transsexuels aux psychanalystes », *op. cit.*, p. 565.

44. *Ibid.*, p. 573.

45. C. Chiland, *Le transsexualisme*, Paris, Puf, 2003, p. 117.

cette analyste se félicite d'avoir « réussi à changer son look », pour « l'humaniser », la rendre plus plausible. On retrouve bien ici la procédure d'humiliation et de dénigrement des patient(es) propre à l'exercice du pouvoir psychiatrique décrit par Foucault.

Plus catégoriques dans leur considération des transidentités comme postures psychotiques (manifestant une confusion de l'organe et du signifiant), les lacanien(nes) se livrent souvent à un méticuleux travail de dissuasion des patient(es). L'entretien de Lacan avec Michel H.⁴⁶ en 1971, ou celui de M. Czermak avec Nicolas P.⁴⁷, affichent, de manière patente, cette posture d'intensification de la réalité. Ces entretiens sont aménagés pour organiser la victoire du/de la psychanalyste-psychiatre, représentant(e) hyperbolique de la réalité, sur la folie. Et, publiés, ils font des émules chez les générations suivantes de psychanalystes.

L'entretien de Lacan avec Michel H. commence par un rappel du pouvoir médical :

« J. L. (souriant) : C'est tous des médecins, vous savez, ici » (Lacan, « Entretien avec Michel H. », *op. cit.*, p. 312). L'opposition est permanente : devant le refus de la patiente d'effectuer un « choix d'orientation », Lacan se montre persuasif, et tente de la déstabiliser par ses interrogations. La patiente refuse toujours la réalité ? On la forcera à l'admettre par l'évidence :

« J. L. – Écoutez, mon vieux ; vous avez quand même de la barbe au menton, vous n'y pouvez rien [...]. Vous vous êtes quand même senti homme, vous êtes pourvu d'un organe masculin.

[...]

J. L. : Quel serait votre vœu ?

M. H. : Devenir une femme.

J. L. : Ça, vous savez bien que vous ne pouvez pas devenir une femme.

M. H. : Je le sais, mais... On peut avoir quand même l'apparence d'une femme. On peut changer un homme sur le physique extérieur, les traits. On peut transformer un homme.

46. J. Lacan, « Entretien avec Michel H. », dans H. Frignet, *Sur l'identité sexuelle. À propos du transsexualisme*, Paris, Éditions de l'Association freudienne, 1996, p. 312-350.

47. M. Czermak, « Entretien avec Nicolas P. », dans *Sur l'identité sexuelle. À propos du transsexualisme*, *op. cit.*, p. 355-396.

J. L. : Vous devez savoir qu'on ne transforme pas un homme en femme.

M. H. : Cela se fait.

J. L. : Comment ? Une femme a un utérus, par exemple.

M. H. : Pour les organes, oui. Mais je préfère sacrifier ma vie, ne pas avoir d'enfants, ne rien avoir mais être une femme.

J. L. : Non, mais même une émasculatation ne vous rendra pas femme » (*ibid.*, p. 314, 316, 331-332).

Devant ses résistances, c'est par une formule où la délicatesse le dispute à l'élégance que Lacan intensifie la réalité : « Vous faire opérer, c'est quoi ? C'est essentiellement vous faire couper la queue » (*ibid.*, p. 346), puis il met un terme à l'entretien dans une formule compassionnellement dédaigneuse : « Pauvre vieux, au revoir » (*ibid.*, p. 347).

Plus que ce déséquilibre du pouvoir, c'est également la constante correction du langage, autre mode d'intensification de la réalité, qui est de mise : les noms propres sont vérifiés en permanence, l'on demande à la patiente d'explicitier, à chacune de leurs occurrences, à quoi ils renvoient, et les solécismes sont pointés avec condescendance de manière à pousser la patiente à l'aveu de sa médiocrité :

« J. L. : Pourquoi vous dites “je revêtissais” ? On dit d'habitude “je revêtais”.

M. H. : J'ai un très mauvais français, parce que j'ai été toujours très handicapé à l'école, avec mon problème » (*ibid.*, p. 313).

En outre, le dispositif, comme le souligne Foucault, vise à obtenir de la patiente un épingleage sur sa biographie : l'on exige d'elle un aveu de sa propre histoire imposé sous la forme canonique de l'interrogatoire d'identité, son récit est constamment interrogé et la patiente sommée de donner des renseignements sur toutes ses relations. Comme le notait Foucault, la nosologie et l'étiologie sont toujours présentes au préalable, pour constituer la garantie définitive d'une vérité qui n'est jamais mise en jeu dans cette pratique de la cure.

L'entretien de Czermak avec Nicolas P. suit la voie de son maître...

L'intensification de la réalité porte d'abord sur le prénom de la patiente :

« D^r C. : Vous êtes donc Nicolas P.

N. P. : Non, Carole. Je suis Carole. [...]

D^r C. : Je ne vois pas pourquoi, si vous vous appelez Nicolas, pourquoi vous devriez changer de nom ? [...]

D^r C. : Ça vous fait plaisir quand on vous appelle Carole mais néanmoins, c'est toujours Nicolas [...]. Si c'est un désir, on ne voit pas pourquoi il faudrait vous appeler Carole, parce que si à chaque fois que quelqu'un a le désir de cela ou de cela, il fallait que par

anticipation son entourage y accède... » (M. Czermak, « Entretien avec Nicolas P. », *op. cit.*, p. 355-356).

La réalité biologique est constamment rappelée, parfois le plus grossièrement, dans un véritable bras de fer avec la patiente :

« N. P. : Avec un traitement hormonal, je suis plus femme qu'homme, déjà, depuis très longtemps, avec le traitement hormonal, j'ai passé déjà le cap, je me sens beaucoup plus femme qu'homme. Mes organes sont beaucoup plus proches des hommes par une définition masculine, mais pas des fonctions, je n'ai rien, ma poitrine pousse, mon corps a la forme féminine, je ne vois pas pourquoi je m'appellerais Nicolas, je m'appelle Carole et je suis transsexuel.

D^r C. : Vous avez quand même une queue.

N. P. : Oui, une petite... une toute petite, elle diminue, ça se prépare.

D^r C. : *Oui, mais enfin elle est quand même là.*

N. P. : Elle est là depuis quarante-huit ans, pas plus encombrante qu'un pénis...

D^r C. : C'est quand même une queue.

N. P. : Le clitoris des femmes, c'est aussi une queue » (*ibid.*, p. 357).

Ou encore :

« D^r C. : Les transsexuels sont des hommes.

N. P. : Pas tout à fait [...].

D^r C. : Un transsexuel masculin, c'est quand même un homme » (*ibid.*, p. 389).

Le psychanalyste-psychiatre ne rechigne pas ici devant la mauvaise foi, et après avoir tenté d'imposer une réalité biologique à la patiente, n'hésite pas à lui reprocher d'y limiter sa sexuation :

« N. P. : j'ai déjà mon corps qui a changé, mes testicules sont atrophiés, je ne peux pas éjaculer, je n'ai pas d'érection, je suis sensible de la poitrine, sensibilité aux caresses, sensibilité à un homme.

D^r C. : Vous avez l'air de considérer que ce qui fait un homme et ce qui fait une femme, c'est son aspect corporel » (*ibid.*, p. 359).

Lorsqu'elle montre les limites de son savoir médical ou de manière plus générale de son éducation, M. Czermak y répond en l'humiliant (*ibid.*, p. 363). Et c'est avec autant de mépris et d'accablement qu'il commente ses propos :

« D^r C. : Vous avez envie d'être une belle femme ?

N. P. : Pas envie d'être une belle femme, j'ai envie d'être ce que je suis, si je suis une belle femme, ça me fera plaisir, il y aura quelque chose peut-être sur l'ensemble, sur le corps, ça me fera plaisir, mais je serai pas une belle femme, je suis pas un bel homme...

D^r C. : Ça c'est vrai » (*ibid.*, p. 368).

Le familialisme est imposé lorsque le psychiatre-psychanalyste cherche à épingle la patiente à une biographie de souffrance

familiale (*ibid.*, p. 383-389), pour conclure sur une étiologie généralisée : « D^r C. : Les transsexuels n'aiment pas leur père » (*ibid.*, p. 389).

Plus fondamentalement, c'est une confusion entre sexuations, conçues comme identifications de genre, et sexualités, appréhendées comme pratiques sexuelles, qui introduit une intensification de la réalité dans nombre de théorisations psychanalytiques. Si les deux restent liées, le trajet de l'une à l'autre ne saurait être conçu de manière normative. Ainsi semble-t-il urgent d'analyser précisément ce que l'on entend par « bisexualité psychique » : s'agit-il d'une double sexuation psychique, ou d'une double « orientation » sexuelle ?

Ici, plus que la dualité, c'est la multiplicité du sexuel-infantile qu'il s'agit de prendre pour base, pour penser des sexualités et des sexuations variées et non liées par la moindre configuration nécessaire – faisant d'un « choix sexuel » le résultat nécessaire d'un positionnement sexué. Si l'un et l'autre restent articulés, c'est à chaque fois dans l'hyper-singularité de chaque sujet, par le bricolage propre qu'il réalise entre les assignations sociales de genre et son sexuel-infantile. Point donc d'étiologie ici, ni de catégories fixes de « relations d'objet », de positions du désir ou d'identifications : une psychanalyse soucieuse d'échapper à la fonction-psy doit repenser cette nécessité d'identifier les corps, de leur assigner une sexuation et d'en classer les désirs, autant de visées du dispositif de sexualité.

Cette psychanalyse ainsi *queerisée* visera donc à écouter, non pas dans une perspective étiologique de création de catégories et structures, mais dans une attention à chaque fois singulière et non généralisable, la fabrication de masculinités et de féminités, avec et sans correspondance avec le sexe biologique, en prenant en compte les « dissonances » pluralisant les modèles de féminité et de masculinité. En ce sens, nombre de textes des *Transgender Studies* (Sandy Stone, Pat Califia, Susan Stryker, Jay Prosser, Paisley Currah, Julia Serano, Jacob Hale Leslie Feinberg ou Kate Bornstein) sont ici susceptibles d'être convoqués. Le sexuel-infantile, de par son hybridité, est indécidable : les sexualités et les sexuations

qui en découlent restent liées à cette indécidabilité. Faire une analyse n'a pas pour visée de fixer une fois pour toutes cette indécidabilité, mais plutôt d'en dégager les stations ponctuelles et les reconfigurations constantes.

C'est donc vers une fluidité des genres, des sexuations et des sexualités que se profilerait une psychanalyse attentive à sa contemporanéité. L'identification de genre et la conviction subjective d'appartenance à un genre ne sont pas une essence fixe : même lorsque le genre est construit selon un binarisme rigide, le sujet genré s'identifie comme masculin ou féminin le long de multiplicités contenues par des normes. Le genre ne s'assemble que provisoirement, et reste ouvert à des états de changement dans le cadre même des normes et des attentes sociales. La transmission d'une performativité de genre ne vient que partiellement et à chaque fois très singulièrement contenir un ensemble d'éléments hétérogènes, là où toute construction de genre manque de cohérence, et surgit au confluent d'opérations défensives et de performativités.

S'il ne s'agit donc, pour l'analyste, ni de reconduire à la normativité sociale (et de se prendre pour la Loi), ni de pousser à sa contestation (et de confondre psychanalyse et militance politique), la visée reste de débrouiller, avec l'analysant(e), sa propre négociation des normes de genre.

La fonction-sujet

La troisième déclinaison de la fonction-psy par laquelle Foucault critique notamment la psychanalyse est la production du sujet. Le pouvoir disciplinaire fabrique des corps assujettis, il individualise en ajustant la fonction-sujet à une singularité somatique « par l'intermédiaire d'un système de surveillance-écriture ou par un système de panoptisme pangraphique qui projette derrière la singularité somatique, comme son prolongement ou comme son commencement, un noyau de virtualités, une psyché, et qui établit de plus la norme comme principe de partage et la normalisation comme prescription universelle pour tous ces

individus ainsi constitués⁴⁸ ». Apparaît ici la thèse foucauldienne de la subjectivation comme assujettissement au pouvoir disciplinaire : l'individu ne préexiste pas à la fonction-sujet, ne précède pas ce pouvoir qui le constitue en sujet par la projection d'une psyché et d'une normalisation. Flanqué d'une psyché greffée sur un corps assujetti, le sujet est la production d'une technologie disciplinaire.

La question posée ici à la psychanalyse est alors d'abord d'ordre épistémologique : si la perspective analytique construit le sujet de l'inconscient comme l'envers du sujet cartésien de la science, dans quelle mesure reste-t-elle tributaire de cette catégorie de sujet ? Mais l'interrogation est aussi d'ordre politique : que cherche la psychanalyse en s'adressant à la « psyché » d'un sujet, si cette psyché, dans son appréhension de soi, n'est que le résultat d'une technologie disciplinaire, un corps assujetti réflexivement constitué en psyché dans le cadre de normes ? En d'autres termes, comment éviter la fonction-sujet dans la pratique et la théorisation de la psychanalyse ? Peut-on continuer à travailler avec la catégorie de sujet en psychanalyse ?

C'est un sujet barré, annulé, par le signifiant, que Lacan définit, dans le sixième livre du Séminaire, *Le désir et son interprétation*, par la formule : $\$ \diamond a$. Le sujet ne se soutient ici que de son rapport à l'objet *a*, à travers un fantasme multiforme et changeant. Si le sujet n'est que ce qui est représenté par un signifiant pour un autre signifiant, il n'y a de sujet que dans le discours, et à la croisée d'une série de discours qui le constituent. Lacan met ainsi en exergue un sujet du désir, sujet parlant et divisé, soumis au signifiant, distinct du sujet de la connaissance tel que la perspective occidentale l'a érigé, et articulé toutefois à lui. Car la psychanalyse, soutient-il dans « La science et la vérité », ne peut éviter la psychologisation du sujet que si elle prend comme sujet celui de la science, « sa praxis n'implique d'autre sujet que celui de la science⁴⁹ ».

C'est, semble-t-il, cette même question de la constitution du sujet selon la modalité de la connaissance scientifique que

48. M. Foucault, *Le pouvoir psychiatrique*, op. cit., p. 57.

49. J. Lacan, « La science et la vérité », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 863.

Foucault pose dans *Les mots et les choses*. Le travail d'archéologie de Foucault a pour visée de déterminer les conditions historiques permettant la constitution du langage, de la nature et des richesses en objets de savoir, au centre desquels surgit la figure du sujet. L'affirmation d'une genèse, d'une histoire et d'une formation du sujet, sur la base de déterminations qui lui sont extérieures, ne semble pas ici étrangère à la conception du sujet de la psychanalyse comme envers de celui de la science. En ce sens, le problème de la subjectivité, définie comme « manière dont le sujet fait l'expérience de lui-même dans un jeu de vérité où il a rapport à soi⁵⁰ », se pose tout autant à Foucault qu'à la perspective de la psychanalyse. Pour les deux, il ne s'agit pas tant de fonction-sujet définie sur fond d'identité psychologique que d'un ensemble de pratiques de soi à travers lesquelles l'humain se forme et se transforme : le sujet n'y est qu'une composition de surface, un signifiant glissant de discours en discours, « sujet de l'inconscient » qui pense là où il n'est pas. Toutefois, pour que ce non-sujet de la psychanalyse et celui de Foucault coïncident, il convient que l'expérience analytique soit conçue comme lieu où ce non-sujet pense la contingence des discours qui le produisent, et les assignations spécifiques qui le subjectifient en l'objectivant, où il surgisse comme sujet éclaté à la croisée des déterminations sociales de l'inconscient.

En ce sens, il conviendrait peut-être de considérer l'usage que fait la psychanalyse du vocable et du concept de « sujet » comme « essentialisme stratégique » – une stratégie, une pratique visant à contrer la stratégie et la pratique disciplinaire. La formule, utilisée par Gayatri Spivak, permet une critique de l'essentialisme : les identités sont socialement et historiquement construites, et ne renvoient à rien de réel, d'objectif, de substantiel, hormis par la violence des discriminations qu'elles opèrent. Toutefois, dans la vie quotidienne (l'espace social dessiné par les discriminations), et dans les luttes sociales, il semble difficile de se défaire complètement de ces identités.

50. M. Foucault, « Foucault », dans *Dits et écrits*, tome II, 1976-1988, *op. cit.*, p. 1452.

L'« essentialisme stratégique » soutient que la fixation provisoire d'une essence, bien qu'artificielle, peut être stratégiquement utile.

Je propose de considérer le « sujet » avec lequel nous travaillons en psychanalyse par essentialisme stratégique. Ce sujet est une rigidification contingente, l'effet d'un ensemble de dispositifs disciplinaires, et non point une réalité qui précéderait l'exercice de ces pouvoirs. Supposer que les processus psychiques sont propres à un sujet, isolé d'autres sujets et d'une inscription dans des dispositifs de pouvoir, relève de l'essentialisme. Toutefois, le/la psychanalyste n'a affaire qu'à ce sujet, et non point à des dispositifs de pouvoir disciplinaire : si nous nous adressons au sujet de l'inconscient, en cure, celui-ci n'est attestable qu'à travers le « sujet » que nous recevons et son retournement conscient sur ses processus psychiques. La visée d'une psychanalyse peut alors être précisément la resignification de cette fonction-sujet produite par les dispositifs disciplinaires. L'analyste pose un sujet sans être dupe de sa dimension de fonction-sujet, écoute ce sujet dans l'articulation de ses représentations produites par les dispositifs discursifs, mais vise, à travers l'analyse, une resignification de ce site de l'assignation comme sujet.

Enfin, je propose, pour maintenir cette catégorie de sujet en psychanalyse et la resignifier, de penser le sujet comme subalternité. Dans « Le sujet et le pouvoir⁵¹ », Foucault enjoint à prendre les formes de résistance aux différents types de pouvoir comme point de départ, pour analyser les relations du pouvoir au fondement de la subjectivation : en un mot, il s'agit d'engager l'étude de relations de pouvoir à partir des subalternes créés par ces relations.

Le/la subalterne, catégorie des *Subaltern Studies*, est l'effet des rapports de domination entre l'Occident et le tiers-monde. Gayatri Spivak articule, dans *Les subalternes peuvent-elles parler ?*⁵², l'idée de leur irreprésentabilité et d'une

51. M. Foucault, « Le sujet et le pouvoir », dans *Dits et écrits*, t. 4, 1980-1988, Paris, Gallimard, 1994.

52. G. Spivak, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam, 2009.

intraduisibilité de leur voix dans le discours occidental, d'autant plus fortes lorsque l'on entreprend de parler en leur nom. Emprunté à Gramsci, le concept de subalterne, par-delà la seule catégorie d'opprimé(e) ou de dominé(e), renvoie à une exclusion radicale de la sphère de la représentation. La question ici articulée est celle de l'écoute de cet irreprésentable – déterminé par un régime de disciplinarisation, à la croisée de l'assujettissement par la norme et de la forclusion désirante propre à la mélancolie de genre et de culture. L'idée, propre aux *Subaltern Studies*, que les subalternes seraient un acteur collectif, un « sujet » au sens classique du terme a permis l'émergence de voix distinctes de ce qui en est représenté par le discours impérialiste. Ce n'est pas toutefois sans passer sous silence la dimension hétérogène, hétéroclite et multiple des subalternes, ainsi essentialisé(e)s. Il semble en être de même pour la fonction-sujet, essentialisation d'une unité, mais renvoyant à une multiplicité hétérogène d'effets des dispositifs disciplinaires. Si l'on conçoit la subalternité comme composante du processus de subjectivation, comment ce/cette subalterne psychique peut-il/elle parler, quels effets de silence sont provoqués par les minorisations de genre, de culture, d'ethnicité et quelle parole est alors possible en analyse ? Ce qui fait silence dans la séance, est-ce cela aussi qui fut réduit au silence culturellement et historiquement, par une raison hégémonique, autant dans les modalités de l'écoute que dans les termes de la théorisation ?

La psychanalyse ne saurait renier sa tradition propre et magiquement s'extraire du contexte occidental qui en a permis l'élaboration. Peut-être serait-il plus judicieux ici, pour éviter une « colonialité du savoir⁵³ », de radicaliser la critique, propre à l'approche analytique, de toute posture épistémologique affairée à construire un savoir identitairement référé à lui-même, qu'elle soit occidentale ou autre.

C'est alors une psychanalyse tendue vers l'écoute du subalterne psychique et du/de la subalterne social(e) que la critique de

53. R. Grosfoguel, S. Castro-Gómez (sous la direction de), *El giro decolonial : reflexiones para una diversidad epistémica más allá del capitalismo global*, Bogotá, Siglo del Hombre Editores, 2007.

Foucault permettrait de définir. Une psychanalyse déprise de la fonction-psy et du prolongement du pouvoir disciplinaire, une psychanalyse qui viserait à inscrire toute question subjective dans l'espace sociétal, historique et politique du sujet.

L'analyste et l'universel

Cette écoute de la subalternité psychique et sociale s'accompagne d'une réflexion sur la situation du point de vue depuis lequel un discours psychanalytique est émis. Cela signifie, cliniquement, que la visée de neutralité bienveillante de l'analyste ne suffit pas à l'exempter de sa situation sociale (de genre, de classe, de culture et d'ethnicité). Sur le plan de la théorisation, souligner cette situation revient à tenter d'analyser la manière dont l'universel auquel aspire la théorie perpétue l'universalisation d'un particularisme culturel ou de genre. Que l'inconscient ignore le genre, la sexualité, la culture, la couleur de peau ou l'ethnie reste vrai. Toutefois, qu'en est-il de l'appréhension consciente, lors de la séance analytique, des différences de culture ou de genre, de l'inscription de l'analysant(e) autant que de l'analyste dans une position culturelle et genrée particulière, que l'allégation insistante d'une neutralité de l'analyste ou d'une universalité abstraite de l'inconscient ne suffit pas à réduire ? L'intention consciente de s'abstenir qui définit la position de l'analyste ne se réalise toutefois pas magiquement sitôt énoncée. L'analyste n'en développe pas moins des représentations, conscientes ou inconscientes, lui faisant occuper une position imaginaire et fantasmatique qui, plutôt que d'être escamotée par une revendication de neutralité, devrait être soumise à l'analyse du contre-transfert. Le genre, la sexualité, la classe, la culture ou l'ethnie de l'analyste doivent entrer en ligne de compte – et *a fortiori* là où, par exemple, la « neutralité » de l'analyste n'a valu qu'au prix d'une évacuation historique de sa possible homosexualité⁵⁴, et l'« universel » de son écoute flottante ne s'est, le plus souvent, déployé que

54. Je me permets de renvoyer ici à l'article de T. Ayouch et L. Bulamah, « A homossexualidade dos analistas : historia, política e metapsicologia », *Percurso*.

comme point de vue particulier d'homme, blanc, occidental, bourgeois, hétérocentré et cis-centré.

Cette position se retrouve aussi dans la théorisation analytique : il s'agirait ici d'étudier la manière dont les notions de « castration », « envie du pénis », « perversion », « différence sexuelle », pour ne citer que celles-là, reprennent ce primat silencieux d'une posture située dans le genre, la culture et la classe.

Est-il alors judicieux de chercher à tout prix, en psychanalyse, à annuler la considération de l'inscription sociale de l'analysant(e) lorsqu'elle/il appartient à des groupes altérisés, en situation de dépendance et d'infériorité ? N'est-il pas plus sage de viser, plutôt que l'abstention et la neutralité abstraite qu'elle articule, une reconnaissance de la différence ? La psychanalyse conçoit toute construction d'identité comme unification imaginaire, qui, si elle peut être politiquement réelle, est ontologiquement fantasmatique. Mais l'approche analytique ne peut se contenter de balayer d'un revers de main cette question des identités minoritaires en renvoyant leur étiologie au fantasme. Cette déconstruction du fantasme d'identité gagnerait à être accompagnée d'une analyse de la manière dont fonctionne, dans la posture énonciative prétendument neutre de la psychanalyse, une identité implicite. Si donc bien des analystes écartent les identités minoritaires comme captations imaginaires, cette même captation caractérise également l'identité majoritaire implicite depuis laquelle ils parlent (masculine, hétérocentrée, cis-centrée, occidentale, blanche, bourgeoise), tout aussi construite, et qui n'est pas alors livrée à la même critique.

Il n'existe pas de suspension universelle de normativité dans l'écoute analytique. Les normes de subjectivation auxquelles est soumis(e) l'analysant(e) réapparaissent dans la cure, autant de son côté que de celui de l'analyste. Cela signifie que la visée, toujours asymptotique, de suspension de la normativité en séance implique que l'analyste accompagne l'analysant(e) dans la découverte de la contingence de ces normes, sans s'épargner leur déconstruction dans sa propre posture. Plus encore, cette

révélation de contingence ne peut faire l'économie d'une reconnaissance du degré inégal de vulnérabilité des sujets en fonction de la viabilité de leurs corps et désirs⁵⁵. Faute de cela, le cadre analytique risquerait de reproduire la plus grande vulnérabilisation qui affecte des sujets trans, gay, lesbiens, de couleur, altérisés et minorisés, à qui n'est pas reconnue la même humanité qu'à des sujets hétéro, cis ou culturellement et ethniquement majoritaires. La question est alors de parvenir à reconnaître sans essentialiser : car si un sujet lesbien, trans, minorisé ou altérisé s'inscrit dans une plus grande vulnérabilité sociale, il convient de se souvenir que cette catégorie identitaire à laquelle il/elle est renvoyé(e) ne provient que d'une discrimination. Reprendre, sans en analyser la constructivité sociale, les catégories de représentation de l'histoire majoritaire, homme/femme, homosexuel/hétérosexuel, noir/blanc, revient à invisibiliser le système politique dans lequel elles s'inscrivent, leurs postulats, leur découpage de la réalité, les notions de sujet, d'origine et de cause qu'elles impliquent. La question principale qui se pose à une psychanalyse non universaliste est alors de reconnaître des voix minoritaires, de lever leur invisibilisation ou leur réduction au silence, sans toutefois essentialiser leur identité.

CONCLUSION : POUR UNE PSYCHANALYSE MINEURE

C'est sur le modèle de la littérature mineure⁵⁶, définie par Gilles Deleuze et Félix Guattari, que je viserai donc ici, de manière programmatique, une « psychanalyse mineure ». Une littérature mineure n'est pas celle d'une langue mineure, mais celle qu'une minorité fait dans une langue majeure : la langue y subit une déterritorialisation, comme c'est le cas de l'allemand pour les auteurs juifs de Prague. Similairement, une psychanalyse mineure travaillerait à la déterritorialisation de la langue majeure psychanalytique : elle viserait à voir quel usage des notions majeures psychanalytiques peut être effectué dans le

55. J. Butler, *Défaire le genre*, Paris, Amsterdam, 2012.

56. G. Deleuze, F. Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit, 1975, édition Kindle, chapitre 3 « Qu'est-ce qu'une littérature mineure ? ».

cas spécifique de minorités cliniques – de genre, de classe ou de culture. Cette psychanalyse mineure pose la question de savoir si les notions analytiques sont susceptibles d’une universalisation, ou si leur situation historique ne menace pas de limiter leur extension à la singularité du sujet blanc, occidental, le plus souvent masculin, de classe moyenne ou favorisée, hétérocentré et cis-centré.

Si le deuxième caractère des littératures mineures est une dimension majoritairement politique, faisant que chaque affaire individuelle est immédiatement branchée sur le politique, une psychanalyse mineure visera à inscrire toute question subjective dans l’espace sociétal, historique et politique du sujet.

Dans la littérature mineure, troisième caractère, il n’y a pas d’énonciation individuée séparée d’une énonciation collective : « Ce que l’écrivain tout seul dit constitue déjà une action commune, et ce qu’il dit ou fait est nécessairement politique, même si les autres ne sont pas d’accord. Le champ politique a contaminé tout énoncé⁵⁷. » Une psychanalyse mineure s’attachera à considérer la manière dont un dire ou un acte individuel, subjectif, peut correspondre à une action commune, sitôt qu’il est propre à un sujet minoritaire. Dans cette psychanalyse mineure, comme dans la littérature mineure, « l’énoncé ne renvoie pas à un sujet d’énonciation qui en serait la cause, pas plus qu’à un sujet d’énoncé qui en serait l’effet⁵⁸ ». La critique à l’endroit de l’énonciation propre à l’écoute psychanalytique serait ici approfondie : l’énonciation est sans sujet, le sujet individualisé de l’énoncé leurre imaginaire, et l’écoute s’appliquerait aux « agencements collectifs d’énonciation⁵⁹ ».

Le ou la praticien(ne) d’une psychanalyse mineure n’appartient pas nécessairement à une minorité (de classe, d’ethnicité ou de genre), mais assume une position de minorité eu égard aux relations instituées de savoir et de pouvoir. Cette posture n’est pas nouvelle en psychanalyse, elle radicalise la déterritorialisation

57. *Ibid.*

58. *Ibid.*, p. 32.

59. *Ibid.*

de la psychanalyse par rapport aux discours majoritaires, sa suspicion et sa suspension à l'endroit des formations discursives.

Cette psychanalyse serait ainsi une minoration de la langue majeure de la psychanalyse, ou des utilisations hégémoniques qui peuvent en être faites. Mais comment définir ici la minorité ? Comme le soutient Deleuze dans un autre texte, la minorité apparaît dans la conflictualité endogène à tout système de majorité définissant des normes hégémoniques qui décident des pratiques et des conduites sociales, mais aussi des possibilités discursives et des positions subjectives des groupes et des individus. La minoration surgit dans les variations et écarts de ces constantes normatives qui ne sont pas prévus ni codés par ce système. Minorités et majorité ne sont donc pas une question de nombre, mais d'« état de droit et de domination » imposant une constante :

« La majorité implique une constante idéale, comme un mètre-étalon par rapport auquel elle s'évalue, se comptabilise. Supposons que la constante ou l'étalon soit *Homme-blanc-occidental-mâle-adulte-raisonnable-hétérosexuel-habitant des villes-parlant une langue stantard* [...]. Il est évident que "l'homme" a la majorité, même s'il est moins nombreux que les moustiques, les enfants, les femmes, les Noirs, les paysans, les homosexuels, etc. C'est qu'il apparaît deux fois, une fois dans la constante, une fois dans la variable dont on extrait la constante.

[...] Une autre détermination que la constante sera donc considérée comme minoritaire, par nature et quel que soit son nombre, c'est-à-dire comme un sous-système ou comme hors-système (selon le cas). Mais à ce point tout se renverse. Car la majorité, dans la mesure où elle est analytiquement comprise dans l'étalon, c'est toujours *Personne – Ulysse* – tandis que la minorité, c'est le devenir de tout le monde, son devenir potentiel pour autant qu'il dévie du modèle [...].

C'est pourquoi nous devons distinguer le majoritaire comme système homogène et constant, les minorités comme sous-systèmes, et le minoritaire comme devenir potentiel et créé, créatif⁶⁰. »

Une psychanalyse mineure serait alors psychanalyse de ce devenir, qui n'est pas propre aux seuls sujets minorisés et altérisés, mais caractérise les processus de détermination de la singularité subjective dans son rapport aux normes.

60. G. Deleuze, « Philosophie et minorité », *Critique*, n° 369, février 1978, p. 154-155.

C'est une position politique que l'analyste occupe par sa situation dans la cité, son écoute des minorisations du psychique et du social, son maniement du transfert, l'analyse des effets de pouvoir qui le traversent, et la réflexion sur les contrecoups subjectifs et sociaux de sa pratique. Cette inscription politique de la psychanalyse l'engage à tenter de saisir la singularité des expériences minoritaires hors d'un recours aux normes majoritairement prévalentes. Le paradoxe apparent tient alors à cela qu'il n'est guère besoin d'une psychanalyse spécifique aux minorités, mais probablement de perspectives extérieures à la psychanalyse – celles des études de genre, *queer*, postcoloniales et décoloniales, par exemple – pour garantir sa démarche analytique et empêcher son arrimage à un axe narcissique. La psychanalyse ne s'adresse pas à des sujets identitaires ou identifiés à un trait unaire particulier : toutefois, elle ne peut éviter de maltraiter les sujets minorisés qu'en se voyant rappeler que la neutralité et l'universalité de ses modèles restent parfois situées à la faveur de sujets majoritaires. Une psychanalyse mineure oeuvrerait alors à souligner les exclusions perpétrées par certains discours analytiques sans viser une psychanalyse spécifique des exclu(e)s, à dévoiler l'androcentrisme de certaines perspectives sans choir dans un différentialisme binaire, à pointer l'homophobie, la transphobie ou l'ethnocentrisme sans ériger d'identité essentialisée de genre, de culture ou d'ethnicité. En somme, à prendre acte des effets de pouvoir dans lesquels elle s'inscrit, en se déprenant de toute passion de l'identité.